

Image not found or type unknown



Réhabilitation d'un bureau en restaurant

Par **fina02**, le **19/04/2009** à **08:10**

Bonjour,

Je suis Dessinateur Projeteur (béton armé)indépendant et on me demande de réhabiliter un bureau en restaurant (de plus de 20 m2).

Quelles sont les dipositions particulières pour ce genre de projet, afin qu'il soit recevable et auprès de qui on soumet ensuite les nouveaux plans? => Mairie, bureau de contrôle...?

Que dois-je demander à mon client?

Je n'ai aucune information dans ce domaine, merci de votre aide, car je ne sais pas par où commencer.

Cordialement,